



Demande de conseil à ma situation

Par **aaommaarr_old**, le **08/08/2007 à 18:45**

Je me permets de vous écrire pour vous demander de m'informer de mes droits à une pension en tant que veuve d'un ancien combattant de l'Armée Française et invalide de guerre. rnrn Mon défunt mari né en 1921, a participé à la deuxième guerre mondiale dans les rangs de l'Armée Française, il a été blessé par un éclat de mine en mars 1945 dans les Vosges, cette blessure lui a causé plusieurs infirmités et a entraîné une invalidité définitive de 90 %. Nous avons eu quatre enfants, tous mineurs à la date de son décès le 13 mars 1987. Depuis ça mort je n'ai perçu aucune pension !!!rnrnrn Restant à votre disposition pour toute précision, dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées

Par **ly31**, le **11/08/2007 à 17:18**

Bonjour,rnrnQuel âge avez vous ???rnrnA vous lire
ly31